

Supplique pour rétablir les messes privées à Saint-Pierre de Rome

Author : Riposte Catholique

Categories : [Église universelle](#)

Date : 27 mars 2021

A la demande de plusieurs amis romains, Riposte catholique lance bien volontiers cette supplique au cardinal Parolin, secrétaire d'Etat, pour rétablir l'autorisation de célébrer la messe hors de la concélébration quotidienne à Saint-Pierre de Rome - la suppression étant à la fois un abus de pouvoir manifeste (puisque aucun prêtre ne peut être contraint à concélébrer) et une grave erreur doctrinale et pastorale (c'est précisément au coeur de l'épreuve que nous avons davantage besoin que de nombreuses messes soient célébrées et il serait absurde que la pandémie soit un prétexte à limiter notre recours au Sacrifice du Christ).

Eminence,

C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris que les messes privées devaient être interdites à Saint-Pierre de Rome.

Il me semble d'abord qu'il s'agit là d'un abus de pouvoir typique du cléricalisme contre lequel le Pape François a souhaité se battre, non sans raison. On se demande en effet de quel droit une administration pourrait forcer un prêtre à concélébrer, alors que le code de droit canonique écarte explicitement cette contrainte (can. 902).

Mais, surtout, il me semble extrêmement dommageable, en ces temps où l'humanité entière souffre des conséquences d'une pandémie d'empêcher que les mérites du

Saint-Sacrifice nous obtiennent une rapide délivrance et les grâces pour traverser cette épreuve. Comme, hélas, c'est souvent le cas des décisions administratives, celle-ci me semble avoir été prise à rebours des nécessités pastorales les plus manifestes.

Je vous serais donc extrêmement reconnaissant si vous pouviez obtenir la révocation de cette décision si contraire au bien des âmes.

Dans cette espérance, je prie Votre Eminence de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments filiaux et de bien vouloir m'accorder Sa bénédiction.